

**« Villa Maelly »  
2 rue Pierre Brossolette  
92320 - CHATILLON**

**Ensemble immobilier  
de 21 logements - locaux d'activités et commerce**

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES  
LOT N° 07 – CLOSONS \_ DOUBLAGES – FAUX PLAFONDS**

**MAITRE D'OUVRAGE**



**FONCIER CONSTRUCTION**

196 RUE HOUDAN  
92330 SCEAUX

☎ 01 46 60 33 33– Fax 01 46 60 06 04

**BET CONSEIL FLUIDES**



**P.CÉ TECH**

8 quai Bir Hakeim  
94 410 SAINT MAURICE  
T 01.45.11.76.00 / F 01.45.11.76.01  
[contact@pcetech.fr](mailto:contact@pcetech.fr)

**MAITRE D'ŒUVRE DE CONCEPTION**

**SAS APPERE ARCHITECTES**

132 boulevard de Clichy  
75018 Paris  
☎ 01 42 93 19 99  
[cabinetappere@gmail.com](mailto:cabinetappere@gmail.com)



**Indice**

**A**

**Date**

**JANVIER 2019**

**Rédacteur**

**JJT**



## SOMMAIRE

<b>1 - PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES</b>	<b>4</b>
1.01 – Documents techniques – Normes	4
1.02 – Coordination avec les autres corps d'état	5
1.03 – Matériaux	6
1.04 – Prescription pour la mise en œuvre des cloisons et doublages en éléments préfabriqués de plâtre	6
1.04.1 - Stockage	6
1.04.2 - Manutention - Outillage spécialisé, les façonnages, montages d'éléments	7
1.04.3 - Montage des cloisons et doublages - Obligations diverses	7
1.04.4 - Limites d'emploi	8
1.05 – Prescriptions pour l'exécution des enduits plâtre	8
1.06 – Prescriptions pour l'exécution des faux plafonds	9
1.07 – Nettoyage – Enlèvement des gravois - Protections	9
1.08 – Sécurité et protection de la santé	10
<b>2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX</b>	<b>11</b>
2.01 – Objet - Limite des prestations	11
2.02 - Cloisons à âmes alvéolaires – Sans objet	13
2.03 – Carreaux de plâtre	13
2.03.1 - Carreaux de plâtre pour séparatifs de gaines techniques palières	13
2.03.3 - Carreaux de plâtre pour encoffrement des boîtes aux lettres – p.m.	13
2.03.4 - Carreaux de plâtre formant allèges des passes plats et socle (hall)	13
2.04 - Cloisons à ossatures métalliques	14
2.04.1 - Cloisons Placostil 72/48 avec isolant	14
2.04.2 - Cloisons Placostil 72/48 sans isolant – sans objet	15
2.04.3 - Cloisons Placostil 72/36 avec isolant – sans objet	15
2.04.4 - Cloisons Placostil 98/48 avec isolant – sans objet	15
2.04.5 - Cloisons Placostil 98/48 sans isolant – sans objet	15
2.04.6 - Cloisons Demi Stil avec isolant – sans isolant	15
2.04.6 - Cloisons Demi Stil sans isolant	15
2.05 - Cloisons en carreaux de terre cuite – Sans objet	15
2.06 - Cloisons gaines techniques	15
2.07 – Cloisons à double ossature métallique (séparatives) – Sans objet	16
2.08 – Cloisons de doublage	16
2.08.1 - Doublage thermique de façade de type 1	16
2.08.2 - Doublage thermique de façade de type 2 – sans objet	17
2.08.3 - Doublage thermique sur murs intérieurs de type 1	17
2.08.4 - Doublage thermique sur murs intérieurs de type 2	18
2.09 – Plafonds et soffites pour dévoiements	18
2.09.1 – Soffites - Plafonds pour dévoiements	18
2.09.2 – Soffites pour dévoiements– p.m.	19
2.10 – Faux plafonds en plaque de plâtre	19
2.10.1 - Faux plafonds intérieurs sur ossature métal, cis isolant	19
2.11 - Faux plafond et habillage des rampants	20
2.11.1 – Rampants bois, compris brisis	20
2.11.2 – Rampants béton – Sans objet	20



<b>2.12 – Faux plafonds en plaques ou panneaux acoustiques</b>	<b>20</b>
2.12.1 – Faux plafonds acoustiques de type 1	20
2.12.2 – Faux plafonds acoustiques de type 2 - Option	21
<b>2.14 - Faux plafond extérieur – Sans objet</b>	<b>21</b>
<b>2.14 – Ouvrages divers</b>	<b>21</b>
2.14.1 - Enduit plâtre - base	21
2.14.2 - Habillage de parois en plaques de plâtre - option	21
2.14.3 – Éléments en staff	22
2.14.4 - Finitions diverses	22
2.14.5 – Nettoyages des gaines	22
2.14.6 - Bennes à gravats	22
<b>2.15 – Ouvrages complémentaires</b>	<b>22</b>



## 2 - DESCRIPTION DES TRAVAUX

### 2.01 – Objet - Limite des prestations

Le présent lot a pour objet, en complément du lot 00-PRESCRIPTIONS COMMUNES réputé indissociable, la présentation des travaux inscrits dans la construction et à la finition d'un **ensemble immobilier réalisé en 1 tranche et composé d'un bâtiment, soit globalement 21 logements en accession, locaux activités et commerce sur sous-sols, répartis comme suit :**

#### INFRASTRUCTURE :

##### 2<sup>ème</sup> sous-sol

- nombre de places de parking : 14 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- bassin de rétention des E.P.

##### 1er sous-sol

- nombre de places de parking : 11 u, dont 1 places handicapés
- locaux techniques
- espace vélos
- espace motos

#### SUPERSTRUCTURE :

- **Nombre de bâtiment : 1**
- nombre de niveaux : **R + 3 + comble**
- nombre de logements en accession à la propriété : **21**

##### RdC

- hall
- local O.M.
- local poussettes
- caves
- bureaux (3 u)
- local d'intérêt collectif
- accès monte-voitures

Niveau 1 : 7 logements

Niveau 2 : 7 logements

Niveau 3 : 5 logements

Niveau 4 (comble) : 2 logements

### 1) SONT PREVUS AU PRESENT LOT, ENTRE AUTRES

- Pour le traçage des cloisons de distribution et doublages intérieurs
- La totalité des cloisonnements minces de distribution
- L'isolation et doublage
- La fourniture et la mise en œuvre de tous les faux plafonds
- Découpe à la scie cloche pour électricien et descente des câbles



Le titulaire du présent lot prendra connaissance :

- De la nature et de l'épaisseur minimum des parois définies au lot Gros Œuvre, afin de respecter **les niveaux d'isolement acoustique requis** et définis dans l'étude établie par le **B.E.T. BSEC du 09/04/2018**
- De la nature et de l'épaisseur minimum des **doublages** définis dans l'étude thermique établie par le **B.E.T. P. CE TECH du 08/01/2019**
- De la géométrie des gaines suivant le carnet technique de gaines établi par le **BET - P. CE. TECH**, joint au dossier.

L'ensemble des prestations devront être **conforme à la Notice Descriptive Série Notaire** (conforme à l'arrêté du 10 mai 1968), **jointe au dossier**.

*Si des incohérences apparaissent entre les plans et les CCTP, la solution la plus contraignante sera prise en compte par les entreprises.*

*Le bâtiment sera construit dans les règles de l'art.*

**L'entreprise ne pourra prétendre à aucun supplément de prix dans le cas d'omission ou de prescription incomplète dans le présent CCTP.**

## **2) TRAVAUX A LA CHARGE DES AUTRES CORPS D'ETAT :**

### **Lot - Gros-Œuvre**

- Réalisation de tous murs de structure b.a. et maçonneries non porteuses
- Rebouchage des réservations avant exécution des gaines techniques
- Dalle de planchers livrés béton brut surfacé (suivant décaissé) pour chape (tolérance de + ou - 5mm).

### **Lot - Chapes :**

- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et des circulations au 1<sup>er</sup> étage
- Chape flottante thermo-acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des bureaux, local d'intérêt collectif et hall 1
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements de l'ensemble des logements et circulations à partir du 2<sup>ème</sup> étage
- Chape flottante acoustique prête à recevoir les revêtements du hall et palier RdC

### **Lot - Sols durs :**

- Carrelages des pièces humides et plinthes, compris recoupe des relevés d'isolant phonique
- Carrelage du hall et palier du RdC
- Carrelage du local ordures ménagères au RdC
- Carrelage des placards contenant des chaudières (quelques soit le revêtement de la pièce attenante)

### **Lot - Sols souples :**

- Moquette au sol des chambres et rangements (placard, dressing, penderie, lingerie, buanderie, cellier, etc.) donnant sur ces pièces (sauf local rangements équipés d'un ballon d'eau chaude, dans ce cas le sol est systématiquement prévu carrelé).
- Moquette au sol des circulations des étages



### **Lot Parquet**

- Parquet et plinthes dans les pièces sèches (entrées, séjours, dégagements et rangements (placard, dressing, penderie, etc., donnant sur ces pièces)

### **Lot - Menuiseries extérieures**

- Calfeutrement aux droits des châssis
- Fourniture des huisseries métalliques

### **Lot - Menuiserie intérieure**

- Fourniture des huisseries métalliques au présent lot qui en assurera la pose.

### **Lot - Serrurerie**

- Fourniture et pose des portes de halls avant pose des faux plafonds

### **Lot - Peinture**

- La réception des supports avec le présent lot
- Les travaux préparatoires avant exécution des enduits

### **Lot - Electricité**

- La fourniture et pose des luminaires et spots encastrés,

## **2.02 - Cloisons à âmes alvéolaires – Sans objet**

## **2.03 – Carreaux de plâtre**

### **2.03.1 - Carreaux de plâtre pour séparatifs de gaines techniques palières**

Cloisons en carreaux de plâtre pleins de 50 mm d'épaisseur de chez LAFARGE ref. PF3 Hydroplus ou équivalent, classé MO

#### **Localisation**

Pour toutes les séparations des gaines techniques palières

### **2.03.3 - Carreaux de plâtre pour encoffrement des boîtes aux lettres – p.m.**

Pour mémoire : Placostil § 2.02.4

### **2.03.4 - Carreaux de plâtre formant allèges des passes plats et socle (hall)**

Cloisons en carreaux de plâtre pleins de 100 mm d'épaisseur THD de chez LAFARGE ref. PF3 Hydroplus ou équivalent, classé MO.

Compris toutes sujétions pour finition soignée et tous renforts et protections nécessaires.

#### **Localisation**

Suivant plans :

- Pour les cloisons - allèges de bar entre cuisine et séjour
- OPTION - Pour réalisation d'un socle pour sculpture, au sol du hall ( finition par habillage stratifié au lot M. intérieures)



## **2.04 - Cloisons à ossatures métalliques**

### Remarques générales acoustiques

- Bande résiliente sous rail à ossature type mousse Tramiband autocollante ou équivalent. A coller en sous face des rails fixés sur maçonnerie pour étanchéité et désolidarisation / souplesse des liaisons.
- Raccord maçonnerie et plaque de plâtre par joint mastic ou équivalent.

### **2.04.1 - Cloisons Placostil 72/48 avec isolant**

Cloisons de distributions de type **PLACOSTIL des Ets PLACOPLATRE** ou équivalent.

Mise en œuvre, conforme au DTU 25.41 et suivant les prescriptions techniques du fabricant (Avis techniques n° 9/01-725), et tous les accessoires prescrits par celui-ci.

Notamment, l'application des nouvelles règles de mise en œuvre des carrelages dans les locaux humides (CPT Carrelages), impose des dispositions particulières à prendre avant la pose des sanitaires et des carrelages.

Mise en œuvre suivant dispositions applicables au **classement EB+ privatifs**

- Application d'une sous-couche de protection à la pénétration de l'eau Placotanche, renforcée en pied par la bande d'étanchéité Placoplâtre (à la charge du lot Carrelage).
- Protection en pied de cloisons complétée par 2 cordons de joints latéraux incorporés sous le rail,
- Sur sol brut, interposition sous le rail d'un film en polyéthylène de 100 µ de largeur suffisante pour dépasser le sol fini d'au moins 2 cm (après réalisation des chapes et/ou revêtements de sol)

Mise en œuvre de tous les renforts nécessaires aux droits des appareils sanitaires et équipements PMR.

Cloisons Placostil avec plaque Standard ou Placomarine H1 (sur les pièces humides) ou Placodur, épaisseur suivant localisation :

#### Type 72/48 avec laine minérale

- Poids en kg/m<sup>2</sup> = 20
- Nombre et épaisseur des plaques par parement = 1 x 13 mm
- Ossature métallique Placostil constituée de rails et de montants en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, de 48 mm de largeur
- Isolation acoustique (Rw) = 42 dB(A)
- Coupe-feu ½ h

Les angles saillant seront protégés par un profil cornière acier à enduire.  
Traitement des joints selon la technique et avec les produits Placoplâtre.  
Toutes les épaufrures éventuelles seront entièrement rebouchées au plâtre fin.

**Nota :** *Suivant l'amendement n°1 de la NFC 14-100/A1, les cloisons devront avoir une résistance mécanique renforcée par 2 plaques de BA13 (de part et d'autre de la cloison en fond de gaine, eps totale 98 mm)*

#### **Localisation**

Suivant plans dans les logements :

- En distribution courante : ep. 72 mm., compris retombées de 40 cm au droit des cuisines ouvertes,
- Encoffrement des B.E.C. (hors placards).



- [Encoffrement des tableaux électriques \(fond de GTL avec BA13 au 2 faces\)](#)

#### **2.04.2 - Cloisons Placostil 72/48 sans isolant – sans objet**

#### **2.04.3 - Cloisons Placostil 72/36 avec isolant – sans objet**

#### **2.04.4 - Cloisons Placostil 98/48 avec isolant – sans objet**

#### **2.04.5 - Cloisons Placostil 98/48 sans isolant – sans objet**

#### **2.04.6 - Cloisons Demi Stil avec isolant – sans isolant**

#### **2.04.6 - Cloisons Demi Stil sans isolant**

Cloisons constituées d'une plaque de plâtre sur ossature de **type Demi-Stil** de chez PLACOPLATRE et de laine de verre.

Doublage isolant (Épaisseur en conformité avec le rapport thermique), répondant aux spécifications techniques suivantes :

- Réaction au feu isolant : Euroclasse F
- Absorption d'eau < 1 kg/m<sup>2</sup> en 24h

Plaque standard à peindre - 1 face cartonnée - bords amincis pour exécution des joints.

- Épaisseur 13 mm
- Réaction au feu parement - classement M1

[Comprises toutes sujétions pour raccordement avec la dalle et la sous face de la charpente.](#)

- Dim. de la trémie : 121 x 124 cm / Ht variable

#### **Localisation**

[Suivant plans et détails Architecte :](#)

- [Encoffrement de l'ensemble boîte aux lettres](#)
- [Option : Autres éléments de décoration du hall](#)

#### **2.05 - Cloisons en carreaux de terre cuite – Sans objet**

#### **2.06 - Cloisons gaines techniques**

Fourniture et pose de cloisons **type Rockplak(\*)** de chez **ROCKWOOL** ou Placostil de chez PLACO ou techniquement équivalent.

\*Panneau sandwich composé d'une âme isolante en laine de roche de forte densité (48mm) collée de part et d'autre à une plaque de plâtre (standard et hydrofugée) ép.13 mm.

- Rajout d'un parement de plâtre type BA 18 coté logement
- **Rw + C ≥ 41 dB**

Caractéristique de base :

- Réaction au feu (Euroclasse) A2-s1, dO
- Conductivité thermique (W/m.K) 0,035
- Masse volumique nominale (kg/m<sup>3</sup>) 80

La mise en œuvre sera conforme aux avis techniques et aux recommandations du fabricant. Sujétions diverses et finitions à l'identique des doublages décrits ci-après.





Les cloisons des gaines seront montées de dalle à dalle, l'Entrepreneur du présent lot devant s'assurer tous les recouvrements CF et acoustiques nécessaires.

Les angles saillants seront protégés par des cornières métalliques agréées par le fabricant sur une hauteur de 2,00 m et par bande armée au-dessus.

L'entrepreneur devra prévoir toutes les sujétions pour scellements et / ou incorporations des trappes.

### **Localisation**

Suivant détails et plans de l'architecte, concerne notamment

- Gaines techniques dans les pièces principales des logements
- Gaines techniques dans les pièces secondaires des logements

## **2.07 – Cloisons à double ossature métallique (séparatives) – Sans objet**

## **2.08 – Cloisons de doublage**

**Nota : Voir étude thermique du B.E.T. P. CETECH**

### **2.08.1 - Doublage thermique de façade de type 1**

Par panneaux préfabriqués constitués d'une plaque de plâtre et de polystyrène élastifié, assemblé par collage en usine.

Panneaux type **PREGYMAX th 29.5** des Ets LAFARGE ou équivalent, bénéficiant de la certification ACERMI.

- **PSE : épaisseur 120 mm**
- **R = 3,80 m<sup>2</sup>.K/W**

Doublage de **120 + 13 mm** (Épaisseur en conformité avec le rapport thermique), répondant aux spécifications techniques suivantes :

- Réaction au feu isolant – b-s1, d0
- Absorption d'eau - classement non hydrophile

Plaque standard ou hydrofuge à peindre - 1 face cartonnée - bords amincis pour exécution des joints.

- Épaisseur **13 mm**
- Réaction au feu parement - classement M1

Les panneaux proposés auront obligatoirement fait l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.

Mise en œuvre conforme au D.T.U. 25.42 et prescriptions des fiches techniques du fabricant.

### **Tracage**

Les panneaux seront posés verticalement à partir d'un tracé au sol reporté au plafond. Ce tracé tiendra compte de l'épaisseur totale du panneau augmentée de 10 mm. environ correspondant à l'épaisseur du mortier adhésif.

### **Pose**

Mise en œuvre en tenant compte des prescriptions techniques du fabricant. Pose collée par plots de mortier adhésif fourni par le fabricant des panneaux.



Les nouvelles règles de mise en œuvre des carrelages dans les locaux humides (CPT Carrelages) imposent des dispositions particulières à prendre avant la pose des sanitaires et des carrelages.

- Mise en œuvre suivant dispositions applicables au classement EB+ privatifs (Parement hydrofuge dans les salles de bains et salles d'eau et joint souple entre le doublage et le sol)
- Application d'une sous-couche de protection à la pénétration de l'eau Placotanche, renforcée en pied par la bande d'étanchéité Placoplâtre (à la charge du lot Carrelage).

Les panneaux seront posés avant les cloisonnements, la jonction en T avec les cloisons sera faite par collage et finition par bande d'équerre et enduit.

Si classement phonique en façades, il y aura lieu de garder une lame d'air de 10 mm.

#### Finition

Les joints entre panneaux seront traités par bandes de pontage et enduit de finition suivant prescription du fabricant.

Les angles saillants et rentrants, les raccordements avec les plafonds seront traités par bandes d'équerres métalliques et un enduit de finition.

Mise en œuvre de bandes adhésives au mortier, continues, aux droits des baies et autour des découpes pour appareillage électrique.

#### **Localisation**

Suivant plans et étude thermique (à l'exception des isolations traitées ci-après) :

- En doublage intérieur de l'ensemble des murs des façades et pignons

#### **2.08.2 - Doublage thermique de façade de type 2 – sans objet**

#### **2.08.3 - Doublage thermique sur murs intérieurs de type 1**

Par panneaux préfabriqués constitués d'une plaque de plâtre et de polystyrène élastifié, assemblé par collage en usine.

Panneaux type **PREGYMAX th 29.5** des Ets LAFARGE ou équivalent, bénéficiant de la certification ACERMI.

- **PSE : épaisseur 80 mm**
- **R = 2,75 m<sup>2</sup>.K/W**

Doublage de **80 + 13 mm** (Épaisseur en conformité avec le rapport thermique), répondant aux spécifications techniques suivantes :

- Réaction au feu isolant – b-s1, d0
- Absorption d'eau - classement non hydrophile

Plaque standard ou hydrofuge à peindre - 1 face cartonnée - bords amincis pour exécution des joints.

- Épaisseur **13 mm**
- Réaction au feu parement - classement M1

Les panneaux proposés auront obligatoirement fait l'objet d'un avis technique du C.S.T.B.

Mise en œuvre conforme au D.T.U. 25.42 et prescriptions des fiches techniques du fabricant et dispositions applicables au classement EB+ privatifs, dito ci-avant.

#### **Localisation**



Suivant étude thermique et plans de repérage, pour isolation (therm. et acoustique) pour murs :

- Entre commerce/activités et locaux communs/hall
- Entre local activités et cage monte-voiture
- Entre logements
- Entre logements et circulations
- Entre logements et cages escalier/ascenseur
- Entre logement et gaines VH (parking/commerce 3)

#### 2.08.4 - Doublage thermique sur murs intérieurs de type 2

### 2.09 – Plafonds et soffites pour dévoiements

#### 2.09.1 – Soffites - Plafonds pour dévoiements

Réalisation de plafonds ou soffites en plaques de plâtre pour passage de canalisations d'évacuations.

Leurs conceptions (doubles plaques, joints croisés et bourrage en laine de verre), tiendra compte de la localisation des soffites et des exigences acoustiques du programme (NF).

1. Pour chute d'eau en cuisine
  - Ossature STIL + 2 plaques de plâtre BA 13 + 40 mm de laine minérale
2. Pour chute d'eau en pièces principales
  - Ossature STIL + 2 plaques de plâtre BA 18 + 80 mm de laine minérale, **ou**
  - Ossature STIL + 2 plaques de plâtre BA 15 + 100 mm de laine minérale
3. Pour V.M.C.
  - Ossature STIL + 2 plaque de plâtre BA 13 + 80 mm de laine minérale minimum (isolation suivant étude acoustique)

Nota : Passage libre minimum : 2,30 m de hauteur

#### Remarques « acoustiques » :

Dans le cas d'un soffite comprenant un dévoiement à angle droit, il sera prévu un alourdissement de la canalisation par l'adjonction d'un matériau viscoélastique par collage et ligature avec  $ms \geq 5 \text{ kg/m}^2$ , sur 1 m de part et d'autre de la traversée de dalle, et un remplissage du vide du soffite par de la laine minérale (préconisations référentiel).

Plaque standard ou hydrofuge à peindre - 1 face cartonnée - bords amincis pour exécution des joints.

- Épaisseur 13 mm
- Réaction au feu parement - classement M1

Traitement des joints et des cueillies particulièrement soigné

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre.

- Enduit de finition sur bande à joint

Jouées à prévoir suivant plans de détail, y compris toutes sujétions.

Finition à peindre au lot - Peinture.

Suivant le type de réseaux des C.E.T. passant sous certains plafonnages (logements), les épaisseurs de plaque et de l'isolation, résulteront des exigences acoustiques du programme.



### **Localisation**

Suivant plans techniques en plafonnages et exigences acoustique pour passage de réseaux dans les logements

- entre gaines verticales et pièces humides à ventiler pour passage de gaines VMC
- pour dévoiements de chutes

### **2.09.2 – Soffites pour dévoiements– p.m.**

## **2.10 – Faux plafonds en plaque de plâtre**

### **2.10.1 - Faux plafonds intérieurs sur ossature métal, cis isolant**

Réalisation des plafonds par système Placostil des Ets PLACOPLATRE ou équivalent, constitué de la façon suivante :

#### **a) Ossature**

- Fourrures Placostil F530 ou F500 en acier galvanisé

#### **b) Isolation**

*Cas des locaux communs non chauffés ou halls :*

- **Sous face de dalle : pour mémoire lot G.O.**

#### **c) Plaques Placoplatre M1 ou M0**

- Plaque « standard » : Placoplatre BA 13
- Plaque « technique » : Placomarine de 13 ou 18 mm. d'épaisseur

Ces plaques seront fixées perpendiculairement à l'ossature, suivant prescriptions du fabricant.

**NOTA** : Nombre de plaque à confirmer suivant étude acoustique (faux plafond en complément des soffites...)

Traitement des joints et des cueillies particulièrement soigné.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre.

- Enduit de finition sur bande à joint

Suivant plans de détails, y compris toutes sujétions.

- Jouées
- Corniches lumineuses

Toutes découpes à prévoir pour luminaires, ventilation et divers.

Finition à peindre au lot - Peinture.

Les épaisseurs de plaques et d'isolation, résulteront des exigences acoustiques du programme.

Insertion de plaques acoustiques dans le hall et palier, suivant § 2.12 et plans de décoration.

Suivant détails décorations du RdC et étages, fourniture et pose de bandes verticales en plaques de **STUCAL ou staff lisse**, mise en œuvre comprises toutes sujétions de mise en œuvre :

- **RdC** : dans la hauteur de décaissé entre les plafonds (ht 200 mm, ep. 10 mm),
- **En étage** : en cueillies de plafond (ht 100 mm, ep. 15 mm),

### **Localisation**



Pour l'ensemble, suivant repérage des plans et détails, en faux plafonds :

- En plafond du hall du RdC, à l'exception des parties traitées « acoustique » ci-après
- En plafonds des circulations palières des étages

## **2.11 - Faux plafond et habillage des rampants**

### **2.11.1 – Rampants bois, compris brisis**

Doublages des rampants bois, constitués d'une ou plusieurs plaques Placoplatre vissées sur une ossature métallique système **Placostil des Ets PLACOPLATRE** ou équivalent, et de laine de verre.

Ensemble CF 1h, composés de :

- 2 BA 13 standard ou plaques Placomarine

*En plafond sous rampant (PHt comble) et sur brisis :*

- **28 cm de laine de verre de type Isoconfort 35 de chez ISOVER ou équivalent**
- **R = 7,95 m<sup>2</sup>.C/W**

Mise en œuvre contre structure bois des rampants, compris toutes sujétions.

Mise en œuvre suivant dispositions applicables au **classement EB+ privatifs**.

- Parement hydrofuge dans les salles de bains et salles d'eau
- Application d'une sous-couche de protection à la pénétration de l'eau Placotanche, renforcée en pied par la bande d'étanchéité Placoplâtre (à la charge du lot Carrelage).

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU et/ou à l'Avis Technique et aux recommandations de la société Placoplatre.

### **Localisation**

Suivant plans et coupes du niveau comble, contre charpente bois :

- Sous rampants
- Sur brisis et joués de lucarnes

### **2.11.2 – Rampants béton – Sans objet**

## **2.12 – Faux plafonds en plaques ou panneaux acoustiques**

### **2.12.1 – Faux plafonds acoustiques de type 1**

Fourniture et mise en œuvre de faux plafonds acoustique en dalles de type **DELTA Rectiligne des Ets KNAUF**, ou équivalent, compris ossature métallique galvanisée suspendue par tiges filetées.

- Motif : perforation carrée de type **Delta** rectiligne 8/18, suivant plans de décoration
- Épaisseur : 12,5 mm
- Dimensions : 1998 x 1188 mm
- Performance acoustique  $\alpha_w = 0,75$  (avec plenum de 200 mm sans isolation. Fibra Ultra FC 100mm au lot G.O.)
- Classement réaction au feu : A2-s1,d0



Découpes à prévoir pour incorporation des appareils d'éclairage.

Pour mémoire : Jouées prévues en **Stucal ou staff lisse** (prévu ci avant) suivant plans de détail

### **Localisation**

Suivant plans et calepinage Architecte, faux plafonds :

- du hall d'entrée du RdC (pour  $\alpha_w = 0,50 = 100\%$  de la surface)
- de la circulation (palier asc/esc) du RdC

## **2.12.2 – Faux plafonds acoustiques de type 2 - Option**

Fourniture et mise en œuvre de faux plafonds acoustique **GYPTONE Activ'AIR, des Ets PLACOPLATRE** ou équivalent, compris ossature métallique galvanisée suspendue par tiges filetées.

- Plaques de 600 x 600 mm
- **Type Line 4**
- Épaisseur : 10 mm
- Performance acoustique  $\alpha_w \geq 0,70$  (p.m. **Fibra Ultra FC 100mm au lot G.O.**)
- Classement réaction au feu : A2-s1,d0

Découpes à prévoir pour incorporation des appareils d'éclairage.

Jouées à prévoir suivant plans de détail, y compris toutes sujétions de finitions.

### **Localisation**

OPTION - Suivant plans et calepinage Architecte, faux plafonds :

- du hall d'entrée du RdC (100 % de la surface)

## **2.14 - Faux plafond extérieur – Sans objet**

### **2.14 – Ouvrages divers**

#### **2.14.1 - Enduit plâtre - base**

Dans l'hypothèse d'utilisation de maçonnerie d'agglomérés dans les logements, mise en œuvre de plâtre projeté haute dureté, de 15 mm d'épaisseur minimal, compris cornières d'angles en acier galvanisé et finitions.

### **Localisation**

Sur toutes les faces de maçonneries d'agglomérés apparentes non doublées en superstructure, pour l'ensemble de l'opération :

- dans les logements ou circulations communes

#### **2.14.2 - Habillage de parois en plaques de plâtre - option**

Fourniture et mise en œuvre de plaques collées Placoplâtre M1, de type BA 10.

- type « standard »
- type « techniques » : Placomarine, Placoflam ou Lisaflam

Les plaques seront collées au plâtre adhésif ADH ou au mortier adhésif Placoplâtre.  
Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits de la marque.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations de la société Placoplâtre Lambert.



### **Localisation**

En option (à valider par le Maître d'ouvrage) : Sur toutes les faces des murs maçonnés non doublés en superstructure, pour l'ensemble de l'opération :

- dans les circulations communes

#### **2.14.3 – Éléments en staff**

Réalisation d'ouvrages en staff en cueillie des faux plafonds, y compris toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre.

En périphérie des plafonds traités ci avant, suivant coupes et détails Architecte :

- Corniche moulurée, réf. 166 des Ets SEDAP ou équivalent

Assemblage des angles à coupe d'onglet.

Finition : A peindre au lot Peinture

### **Localisation**

Suivant plans de décoration :

- En cueillies du faux plafond du hall du RdC

#### **2.14.4 - Finitions diverses**

A exécuter suivant les prescriptions du chapitre I - « Spécifications techniques générales ».

Façon de joints acrylique :

- entre menuiseries extérieures et cloisons de doublage,
- entre plinthes et cloisons, etc....

Pour mémoire :

- Bandes armées en abouts de cloisons.
- raccords, calfeutrements.
- joints de plaque, etc.

Et tous les ouvrages nécessaires pour une parfaite finition dans les règles de l'art.

#### **2.14.5 – Nettoyages des gaines**

Avant la fermeture des gaines techniques intérieures logements et parties communes, prévoir le nettoyage de celle-ci.

#### **2.14.6 - Bennes à gravats**

Bennes d'évacuation des gravats à la charge de l'Entreprise titulaire du présent lot

### **2.15 – Ouvrages complémentaires**

L'entreprise indiquera ci-dessous les travaux complémentaires qu'elle estime nécessaires pour un parfait achèvement des ouvrages de son lot